



## Zuhail Demir va durcir les conditions d'obtention des allocations pour handicapés

Mis en ligne le 29/08/2017 à 12:04

*Le Soir.*

PAR BELGA

La raison de ce durcissement des conditions : les textes actuels laissent trop de place à d'éventuels abus.

La secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées Zuhail Demir (N-VA) va rendre plus strictes les conditions de reconnaissance d'un handicap donnant droit à une allocation. Pour en bénéficier, la personne concernée devra avoir vécu en Belgique pendant déjà dix ans au moins, dont cinq ans de manière ininterrompue. « *Nous devons protéger notre sécurité sociale* », explique Zuhail Demir mardi dans les pages des journaux Het Laatste Nieuws et De Morgen.

La raison de ce durcissement des conditions : les textes actuels laissent trop de place à d'éventuels abus. La secrétaire d'État N-VA constate également une forte augmentation dans le nombre de personnes roumaines et bulgares qui touchent une allocation de remplacement de revenus. « *Cela pose question. Le système est actuellement trop coulant. En 2012, 70 cas de fraude avaient déjà été constatés chez des Bulgares. Ils venaient en Belgique en tant qu'indépendants, puis ont demandé peu après leur arrivée une allocation de remplacement de revenus. Le système est donc connu, et on en abuse* ».

PUBLICITÉ